

LICENCE 3

CONVOCATION AUX EXAMENS

2^{ème} session - SEPTEMBRE 2019

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits au CAVEJ.

Rappel du règlement de l'examen :

- Toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne **restent acquises** pour la session de septembre.
- Toutes les notes d'une unité (UE) validée ou d'un semestre validé **restent acquises**.
- Toutes les notes de la première session inférieures à la moyenne d'une unité (UE) non validée dans un semestre non validé **disparaissent et doivent être repassées**.
- La défaillance à une épreuve empêche la compensation et l'obtention de l'unité d'enseignement à laquelle elle appartient, mais la défaillance à une épreuve à la première session n'empêche pas de la repasser à la session de rattrapage.
- Les étudiants boursiers doivent se présenter à l'ensemble des épreuves (délestage, première session et session de rattrapage) tant que l'année n'a pas été validée.

ÉPREUVES ÉCRITES : AMPHI 2 - 2^{ème} étage

Elles ont lieu au Centre René Cassin - 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris (métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 59, 83, 91)

Les étudiants devront être **présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant** le début des épreuves pour émarginer.

La carte d'étudiant 2018/2019 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve.

Ils seront priés de laisser leur cartable, leurs sacs et documents ainsi que tout appareil numérique éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un **1/3 temps** auxquels il est demandé d'indiquer **par mail avant le 12 juillet 2019** à la scolarité de licence 3 du Centre Audiovisuel quelles épreuves ils souhaitent présenter (cavlic@univ-paris1.fr).

JEUDI 5 SEPTEMBRE	14H15 - 17H15	DROIT ADMINISTRATIF – LES BIENS
VENDREDI 6 SEPTEMBRE	9H30 - 12H30	CONTRATS SPECIAUX
VENDREDI 6 SEPTEMBRE	14H15 - 17H15	DROIT EUROPEEN
LUNDI 9 SEPTEMBRE	14H15 - 15H15	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
LUNDI 9 SEPTEMBRE	16H15 - 17H15	DROIT DES SOCIETES 2
MARDI 10 SEPTEMBRE	9H30 - 12H30	DROIT DES SOCIETES 1
MARDI 10 SEPTEMBRE	14H15 - 15H15	RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL
MARDI 10 SEPTEMBRE	16H15 - 17H15	DROIT COMPARE

DOCUMENTS AUTORISES :

Contrats spéciaux : code civil non annoté par l'étudiant
Autres épreuves : aucun document autorisé

EPREUVES ORALES

REGIME DE L'OBLIGATION

LUNDI 2 SEPTEMBRE

14h Noms de BR à DE - Salle 10

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

9h Noms de A à BOU - Salle 13

9h Noms de MB à RE - Salle 12

13h30 Noms de DI à HE - Salle 13

13h30 Noms de RI à Z - Salle 12

JEUDI 5 SEPTEMBRE

9h Noms de HI à MA - Salle 12

LIBERTES PUBLIQUES

MARDI 3 SEPTEMBRE - Salle 10

9h Noms de A à BOU

13h30 Noms de BR à DE

MERCREDI 4 SEPTEMBRE - Salle 10

9h Noms de DI à HE

13h30 Noms de HI à MAR

MERCREDI 11 SEPTEMBRE - Salle 10

9h Noms de MAS à RE

13h30 Noms de RI à Z

ESPAGNOL

MERCREDI 11 SEPTEMBRE - Salle 7

14h Noms de A à Z

ALLEMAND

JEUDI 12 SEPTEMBRE - Salle 13

14h Noms de A à Z

ANGLAIS

JEUDI 12 SEPTEMBRE - Salle 5

9h Noms de ME à R

13h30 Noms de S à Z

VENDREDI 13 SEPTEMBRE - Salle 5

9h Noms de DO à H

13h30 Noms de I à MB

LUNDI 16 SEPTEMBRE - Salle 12

9h Noms de A à BOU

13h30 Nom de BR à DI

RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

JEUDI 12 SEPTEMBRE - Salle 12

9h30 Noms de RI à Z

13h30 Noms de MB à RE

VENDREDI 13 SEPTEMBRE - Salle 12

9h30 Noms de HE à MA

13h30 Noms de DE à HA

VENDREDI 20 SEPTEMBRE - Salle 12

9h30 Noms de BOUL à DA

13h30 Noms de A à BOUD

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

MERCREDI 18 SEPTEMBRE - Salle 10

9h30 Noms de E à H

13h30 Noms de I à MAT

JEUDI 19 SEPTEMBRE - Salle 10

9h30 Noms de R à Z

13h30 Noms de MAU à Q

VENDREDI 20 SEPTEMBRE - Salle 10

9h30 Noms de A à BR

13h30 Noms de BU à D

La date des résultats de la session de rattrapage vous sera indiquée sur le site du Cavej dans « actualités » en octobre.